



CHALLENGE FUTSAL SENIORS GARCONS



1- PRÉSENTATION :

Le District du Lot-et-Garonne organise à partir du lundi 28 février, un challenge Futsal pour la catégorie Séniors Garçons. Le challenge se déroulera jusqu'à la fin de la saison sur 12 soirées.

Ce challenge aura lieu sur 3 sites : le gymnase de Pujols, le gymnase Lomet à Agen, et le gymnase de Miramont-de-Guyenne. Douze dates sont programmées jusqu'à la fin de la saison, quatre sur chacun des 3 sites. Pour des raisons d'organisation, et pour limiter les temps d'attente, les rassemblements seront constitués de quatre équipes maximum. Si le nombre d'équipes inscrites est supérieur, nous aurons la possibilité d'ouvrir un site supplémentaire.

2- PROGRAMME :

- Lundi 28/02 : Pujols
- Mercredi 09/03 : Agen
- Jeudi 17/03 : Miramont-de-Guyenne
- Lundi 21/03 : Pujols
- Mercredi 30/03 : Agen
- Jeudi 07/04 : Miramont-de-Guyenne
- Lundi 11/04 : Pujols
- Mercredi 04/05 : Agen
- Jeudi 12/05 : Miramont-de-Guyenne
- Lundi 16/05 : Pujols
- Mercredi 25/05 : Agen
- Jeudi 02/06 : Miramont-de-Guyenne

Début des rassemblements :

- Pujols : 19h30
- Agen : 21h
- Miramont-de-Guyenne : 20h

3- LES INSCRIPTIONS :

Les 4 premières équipes inscrites participeront au rassemblement.

Chaque club peut participer aux étapes qu'il souhaite. Il n'y a pas d'obligation de participer à l'ensemble des soirées.

Les inscriptions se feront directement auprès des responsables des sites :

- Site de Pujols : Quentin LAPIERRE – 06.10.64.28.92
- Site d'Agen : Alexis ROUGER – 06.47.00.86.33
- Site de Miramont-de-Guyenne : Sophie ENRIQUEZ – 06.35.12.49.16

Chaque équipe sera constituée de 12 joueurs maximum : 5 titulaires + 7 remplaçants.

4 – LE REGLEMENT COMPLET

Article 1 : Système de l'épreuve

Le challenge futsal comporte 12 dates. Pour chacune des dates, des points seront remis aux équipes participantes. L'équipe ayant totalisée le plus de points à la fin des douze dates sera désignée vainqueur.

Article 2 : Composition des équipes

Chaque équipe sera constituée de 12 joueurs (dont un gardien de but) : 5 joueurs sur le terrain et 7 remplaçants. Les catégories autorisées sont les U18/U19/Séniors/Vétérans. Les joueurs peuvent participer avec des licences libre/futsal/loisir

Article 3 : Encadrement

Les équipes seront obligatoirement accompagnées d'un responsable majeur, licencié à la FFF. Sur le banc de touche, seuls seront autorisés : un éducateur licencié, un dirigeant licencié, les 7 remplaçants inscrits sur la feuille de match

Article 4 : Feuille de match

La feuille de match dûment complétée devra être déposée à la table de marque en arrivant sur le site.

Article 5 : Arbitrage

Les rencontres seront dirigées par les joueurs des équipes qui ne jouent pas.

Article 6 : Classements

Un classement sera établi à l'issue de chaque journée : match gagné 3 points, match nul 1 point, match perdu 0 point. Ce classement tiendra compte en cas d'une égalité au nombre de points :

- Du goal-average particulier
- Du goal-average général
- De la meilleure attaque
- De la meilleure défense
- Puis tirage au sort

A la fin de chaque rassemblement, la répartition des points sera la suivante :

- 1^{er} : 5 points
- 2^{ème} : 3 points
- 3^{ème} : 2 points
- 4^{ème} : 1 point

Article 7 : Durée des rencontres

La durée des rencontres sera adaptée en fonction du nombre d'équipes présentes :

- 4 équipes présentes : matchs de 16 minutes
- 3 équipes présentes : matchs de 25 minutes
- 2 équipes présentes : matchs de 2 x 25 minutes.

Article 8 : Equipements

Chaque club jouera avec ses propres couleurs et chaque joueur devra avoir l'équipement complet (protège-tibias obligatoires)

Article 9 : Lois du jeu –Futsal

Remplacement :

- Un nombre illimité de remplacements est permis durant un match.
- Un joueur remplacé peut revenir sur le terrain.
- Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu.
- Le remplacement se fait à la ligne de touche devant le banc des remplaçants (à 5 m de la ligne médiane côté défense). Le joueur remplaçant entre en jeu au moment où le remplacé sort à l'endroit indiqué. Les remplacements s'effectuent sans arrêter le jeu.
- Les joueurs remplaçants et les éducateurs devront obligatoirement rester assis sur le banc de touche pendant les rencontres.**

Règles particulières :

- Ballon spécifique FUTSAL (T4).

- **Tacles, charges et contacts interdits** (jeu dangereux).
- Protège-tibias obligatoires.
- Toute faute est sanctionnée d'un coup franc direct. L'équipe a le droit d'effectuer un « mur » tout en respectant les 5 mètres de distance avec le ballon.
- Pas de hors-jeu.
- **Les rentrées de touche se font exclusivement au pied, ballon arrêté. Si le ballon est en mouvement ou n'est pas sur la ligne, la touche sera alors pour l'adversaire**
- Un but ne peut être marqué directement sur rentrée de touche sauf si un adversaire touche le ballon.
- Les remises en jeu (coups-francs, touches, corners et dégagement du gardien) doivent s'exécuter avec les adversaires **obligatoirement à 5 m et dans les 4 secondes, ballon arrêté.**
- **Après une sortie de but, le gardien doit remettre le ballon en jeu de la main.**
- **Passe au pied au gardien** : Celui-ci ne pourra pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire au pied d'un partenaire. Sanction : Coup franc indirect sur la ligne des 6m, à l'endroit le + proche de la faute, perpendiculaire à la ligne de but



DISTRICT de FOOTBALL Lot-et-Garonne



Challenge Futsal Séniors G

Date :

Lieu :

Club : _____

N°	NOM PRENOM	N° licence
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
Educateur responsable :		Signature
Dirigeant responsable :		Signature



DISTRICT de FOOTBALL Lot-et-Garonne



Challenge Futsal Séniors G

Date :

Lieu :

FEUILLE DE RESULTATS

Equipes présentes :

1 -	2 -
3 -	4 -

Ordre des rencontres et résultats :

- 1 / 2 :
- 3 / 4 :
- 1 / 3 :
- 2 / 4 :
- 1 / 4 :
- 2 / 3 :

Classement du tournoi :

Equipes	Points	BP	BC	Diff
1.				
2.				
3.				
4.				